

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 949 promulguant à la Côte françaises des Somalis et dépendances :

n° 949

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 septembre 1939

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro
30 septembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le câblogramme circulaire n° 635 du 15 septembre 1939 du Ministre des colonies.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er,— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 12 Septembre 19359 relatif au contrôle de la presse et des publications. Art. 2,— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie, après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert Descramrs.